Image not found or type unknown

Droit des successions : les divers héritiers selon le Code civil

Actualité législative publié le **07/05/2023**, vu **480 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit

Droit des successions : les divers héritiers et la réserve héréditaire selon le Code civil : articles 731 et suivants

Code civil, dila, légifrance :

Article 731

Modifié par Loi n°2001-1135 du 3 décembre 2001 - art. 1 () JORF 4 décembre 2001 en vigueur le 1er juillet 2002

La succession est dévolue par la loi aux parents et au conjoint successibles du défunt dans les conditions définies ci-après.

Article 732

Modifié par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 - art. 29 () JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007

Est conjoint successible le conjoint survivant non divorcé.

Source à jour et de plus :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006136269/#LEG

DE PLUS :

https://aurelienbamde.com/2018/02/15/quest-ce-que-la-reserve-hereditaire/

CONNEXE :

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/sont-heritiers-reservataires-reserve-hereditaire-32866.htm

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés